

Compte-rendu de la réunion mensuelle de La Roue Libre de Thau 7 novembre 2015 (51 rue Pierre Sémard – Sète)

Présents (15 personnes) :

- Christian David
- Odile David
- Paul Autran
- Marie de Pas
- Maëlic Philippot
- Jeanne Vicente
- Lina Saliou
- Philippe Aubin (président)
- Marie-Paule Henri
- Denise Schmitt
- Nicolas Hanuise
- Antoine Reboul
- Monique Rio
- Gisèle Morin
- Bernard Averoux

Ordre du jour

- 1. CR de la réunion “stationnement vélo” du 04/11/2015 (Mairie de Sète)**
- 2. CR de la réunion “boulevards Verdun et Camille Blanc” du 19/10/2015 (Thau Agglo)**
- 3. Organisation des balades à vélo**
- 4. Autres points (statuts, prises de contact)**

1. CR de la réunion “stationnement vélo” du 04/11/2015 (Mairie de Sète)

Etaient présents à cette réunion : Bernard, Denise et Monique (Roue Libre), Jacques Guillo (service voirie de Sète) [mais pas Jean Marchand de Thau Agglo].

Voici le CR de Jacques Guillo :

Compte rendu de réunion du 4/11/2015 avec La Roue Libre de Thau

Lors de la rencontre du 23/09/2015 entre Thau Agglo et l'association La roue Libre de Thau, il avait été convenu une réunion de travail sur le thème du stationnement des vélos à Sète.

1 - Modèle d'attache vélo

Après évocation de plusieurs système d'attache, la préférence est donnée à un modèle en U inversé d'environ 70 cm de hauteur pour 40 cm de largeur, scellé ou spité dans le sol. Le tube ou la tole ne doit pas dépasser 5 cm d'épaisseur pour permettre l'utilisation facile de cadenas. Les mobiliers seront espacés de 1.30 à 1.50 m pour permettre l'attache d'un vélo de chaque coté. Un sigle "vélo" sera visible sur chaque U pour éviter les scooters. Souhait de voir une couleur spécifique dédiée à ces mobiliers, pour une meilleure identification. Une présentation du mobilier envisagé sera à faire auprès de l'Architecte des Bâtiments de France.

2 - Emplacements préférentiels

Première priorité : la gare (le terrain n'est pas à la Ville mais à la SNCF, géré par Eiffia)

Sur le centre ville : Théâtre (et cinéma le Palace), Médiathèque et Poste, Halles, Mairie, Rue Euzet (vers Caisse d'épargne), pont Savonnerie

Hors centre ville : médiathèque de l'île de Thau, place Herriot, plage Lazaret, crique de la Vigie, base nautique Françoise Pascal

Musées : CRAC, MIAM, Paul Valéry, Mer, Brassens

Piscines et gymnases

Office de Tourisme

A noter que le récent décret 2015-808 interdit (à partir du 1/1/2016) le stationnement des véhicules à moins de 5 m en amont d'un passage piéton, mais autorise celui des 2 roues : ces places pourraient donc être reconverties pour les vélos

3 - Emplacements pour des consignes à vélo

Les consignes à vélos collectives fonctionnent en principe sur abonnement avec des utilisateurs réguliers. la réflexion de l'association n'est pas encore aboutie sur ce sujet.

4 - Demandes diverses

- Bd Joliot Curie, au droit de l'école Langevin la piste cyclable est envahie aux heures d'entrée/sortie par les voitures de parents d'élèves : envisager une bordure haute pour séparer la piste du parking. Améliorer la visibilité des potelets gris en axe et sur les cotés avec une bande fluo ou une peinture contrastée en tête.

- Quai Général Durand (Marine) : refaire le marquage de la piste vélo

- Quai de la Résistance : envisager de signaler la bande de pavés plats coté canal comme une piste cyclo

Jacques Guillo - Service Voirie

Précisions apportées par Bernard, Denise et Monique :

La circulation des vélos ne semble pas être une priorité de la ville. Les aménagements sont pensés pour les estivants plus que pour les sétois (qui ne font pas assez de vélo).

Les élus ne souhaitent pas de zones 30 (car la vitesse est régulée par les bouchons !) ni de doubles-sens cyclables (car leur responsabilité serait engagée en cas d'accident).

Monique indique que la mauvaise qualité du revêtement de la piste du Théâtre de la Mer a aussi été évoquée (il s'agissait d'un budget très limité !) ainsi que la demande de stationnements Place du Kiosque à proximité des rues piétonnes.

Commentaire : l'espacement de 1.30 à 1.50 m paraît très large et de nature à favoriser le stationnement des motos. Pour des vélos, 90 cm à 1 m devraient être suffisants. Voir l'article de la FUBicy sur le choix des équipements :

<http://www.fubicy.org/spip.php?article150>

Suite à donner : remercier et relancer d'ici 2 mois pour faire le point sur l'avancement (Bernard, Denise et Monique).

2. CR de la réunion “boulevards Verdun et Camille Blanc” du 19/10/2015 (Thau Agglo)

Etaient présents à cette réunion : Lina, Philippe et Antoine (Roue Libre), Jennifer Lucas (Chargée de mission déplacements à Thau Agglo).

Jennifer Lucas travaille depuis 1 an sur ce projet en collaboration avec Eric Vandeputte (Responsable travaux Thau Agglo), qui avait été rencontré à la réunion à Thau Agglo le 23 septembre 2015.

Voici le CR de Lina :

Nous avons été reçu par Jennifer Lucas chargé de mission à Thau Agglo

*Elle travaille depuis 1 an avec M. Vandeputte (responsable voirie transport à Thau Agglo) sur le **Projet Verdun-Blanc** à Sète*

Elle nous présente le projet dans son ensemble (plans et vidéo à l'appui)

C'est un projet estimé à 15 millions d'euros qui se fera par tronçons entre 2016/2017 et 2019/2020

Il s'agit d'aménager les voies de bus sur un parcours d'environ 3,5 kms Bd De Verdun et Bd Camille Blanc entre le rond point Le Vignerai et le Pont Sadi Carnot afin de diminuer le temps de trajet et d'augmenter les rotations des bus. (Les voies réservées au bus seront au milieu de la chaussée et bien distinctes)

Cet aménagement prévoit d'intégrer des pistes cyclables et des zones 30 partagées.

Il est prévu une piste cyclable à double sens, en continuité de celle déjà existante bd Joliot Curie, depuis le Rond Point Le Vignerai jusqu'au feu après l'hôpital. La piste cyclable passera d'abord à gauche jusqu'au musée G Brassens puis à Droite ensuite.

Ensuite, étant donné la configuration le problème se pose du passage des vélos sur le trottoir qui ne sera pas assez large pour être partagé entre piétons et cyclistes.

A partir des commerces du triolet Bd de Verdun, une zone 30 est prévue jusqu'à la poste.

Ensuite problème à résoudre jusqu'à la prochaine Zone 30 prévue à la fin du Bd de Verdun jusqu'au Pont Sadi Carnot.

*Antoine propose de faire passer les vélos au niveau du quartier du triolet par la rue du Clair Matin, puis rue Toussaint Mazel pour passer ensuite sous la voie ferrée et rejoindre la plagette.
Cette option est retenue par Mme Lucas.*

Elle nous explique qu'il est important qu'on puisse travailler ensemble et que nos expériences cyclistes sétois doivent contribuer à affiner le projet.

Nous serons amenés à être sollicités davantage à fur et à mesure de la progression des travaux

Une réunion publique concernant ce projet aura lieu en décembre 2015.

Entre le Pont Sadi-Carnot et la gare, l'ancienne route sur la droite sera remise en circulation et réservée aux bus, cyclistes et piétons.

Le projet est déterminé dans ses grandes lignes mais pas dans les détails, il y a donc des propositions à faire. Des relevés métrés sur le terrain sont prévus pour affiner le projet. Prévoir d'aller sur le terrain avec eux pour décrire nos propositions.

Constitution d'un groupe de travail sur le sujet : Lina, Antoine, Marie-Paule, Bernard, Denise, Jeanne, Monique

Points de travail :

- le passage de la piste cyclable à double-sens du côté gauche (cimetièrre) au côté droit (espace G. Brassens) du boulevard ne doit pas nuire à la continuité et à la sécurité de l'aménagement
- vérifier la continuité de l'itinéraire entre le Rd-point de l'Europe et le Rd-point du Vignerai, actuellement il y a un trottoir partagé mais pas de véritable piste cyclable
- attention également à l'aménagement des ronds-points : continuité et sécurité des aménagements cyclables
- affiner la proposition d'itinéraire par la rue Toussaint Mazel, et celui de liaison entre les 2 passages souterrains sous la voie ferrée (rue de la Seiche et rue Toussaint Mazel) avec la création de doubles-sens cyclables rue de la Clavière
- travaux sur le Pont Sadi-Carnot : envisager la création de passerelles cyclables (actuellement passage sur les côtés avec les piétons, avec des marches à franchir) → c'est la Région qui gère ces travaux
- passerelle du Pôle Multimodal (gare) : quelle solution pour les vélos ? (marches, ascenseur, pente douce...)

3. Organisation des balades à vélo

Remarques suite au Tour de Sète du 11/10/2015 ayant réuni environ 70 personnes (16 nouvelles adhésions) :

- dommage de ne pas revenir devant la Mairie à la fin (Romain)
- problèmes de sécurité (circulation hors pistes cyclables, jeunes enfants)

Pour la prochaine balade (Frontignan le 15/11/2015) : nécessité d'un meilleur encadrement (membres avec gilets jaunes : 2 devant, 2 derrière et plusieurs des 2 côtés du cortège pour bloquer la circulation, d'une meilleure communication (pour éviter l'étirement du cortège), demander aux parents de surveiller leurs enfants...

Réflexion sur une assurance.

Prochaine balade (dimanche 6 décembre) : en direction de Marseillan (contacts à prendre avec l'association cycliste locale), ou bien un nouveau tour de Sète (un tour de Sète pourrait être fait tous les 2 mois en alternance avec une autre balade).

Proposition de faire des balades plus lointaines avec départ en train ou en voiture : relève plutôt de l'initiative personnelle "loisirs" mais l'asso peut relayer l'information.

4. Autres points (statuts, prises de contact)

Les statuts de l'association ont (enfin !) été publiés au Journal Officiel le 31/10/2015 (annonce 635).

http://www.journal-officiel.gouv.fr/publications/assoc/pdf/2015/0044/JOAFE_PDF_Unitaire_20150044_00635.pdf

Les frais associés à cette publication s'élèvent à 44 € qui seront réglés par Philippe en attendant que l'association dispose de son compte bancaire.

Rencontre avec Jean-Marie Taillade (adjoint à la vie associative à Sète) : lors du forum des associations en septembre, l'association avait émis le souhait de le rencontrer. Nous avons ensuite été recontactés par mail par Christine Caselli (service vie des quartiers) à qui il faudrait répondre : caselli@ville-sete.fr. → Marie-Paule et Lina

Renseignements à prendre auprès de la Fédération française des usagers de la bicyclette (FUBicy) pour savoir comment l'association peut y adhérer et en bénéficier. → Nicolas

Intégration du Conseil de Développement de Thau Agglo (plus d'infos ici : <http://www.thau-agglo.fr/l-agglo/fonctionnement/le-conseil-de-developpement/>). Suite au conseil de Jean-Jacques Taillade lors de la réunion avec Thau Agglo en septembre, il faudrait contacter Jean-Guy Majourel pour demander que l'association soit intégrée au Conseil de Développement. → Christian, Marie, Maëlic

Réflexion sur d'autres types d'actions :

- peinture de pistes cyclables (Antoine), mais essayer d'abord la discussion...
- autocollants pour les voitures mal garées (Maëlic), voir <http://www.garecommeunemerde.fr/gcum/> ou ceux plus politiquement corrects de la FUB <http://www.fubicy.org/spip.php?article222>
- formation "comment attacher son vélo"

Prochains rendez-vous

Balade à vélo ce dimanche 15/11/2015 à 15h00 Place de la Mairie à Frontignan

Ou bien au départ de Sète à 14h00 Parking du Mas Coulet.

Réunion mensuelle samedi 05/12/2015 à 18h00 au 51 rue Pierre Sémard

Balade à vélo dimanche 06/12/2015 lieu à déterminer